

Pot des Présidents 2023

« Il est temps que la politique commence à s'intéresser aux entreprises »

Ce mardi, la Chambre des Métiers et la Fédération des Artisans ont organisé leur traditionnel Pot des Présidents afin de faire le point sur la situation économique et politique dans la perspective de l'Artisanat.

Les organisations artisanales ont pu accueillir 300 invités du monde politique et économique.

Luc Meyer, Président de la Fédération des Artisans, qui s'est exprimé également au nom de Tom Oberweis, Président de la Chambre des Métiers, a proposé un tour d'horizon des différents dossiers et thématiques qui intéressent l'Artisanat en amont des élections législatives.

Avec ses 8.500 entreprises et quelque 100.000 salariés, l'Artisanat est un secteur résilient et diversifié. En même temps les entreprises artisanales comptent en moyenne 12 collaborateurs, ce qui les expose au risque d'une bureaucratie sans cesse croissante qui est susceptible de changer la nature de notre tissu économique au détriment des PME.

C'est dans cette perspective que Luc Meyer fait un appel aux responsables politiques d'accorder à la simplification administrative le poids et l'urgence qu'elle mérite.

Meyer rappelle aussi que les intérêts du salarié sont placés au centre des relations de travail. *« Une entreprise, qui ne s'occupe pas convenablement de ses salariés, n'est pas viable »*, souligne le Président. En même temps, l'entreprise doit être productive et rentable afin de pouvoir proposer les meilleures conditions de travail. Considérant qu'au niveau européen, les PME, hors secteur financier, prennent la dernière place en termes de rentabilité, les organisations artisanales estiment qu'il est dans la responsabilité de chaque parti politique de s'intéresser à la compétitivité et à la productivité de l'économie luxembourgeoises en général et des PME en particulier.

Maintenir les bases économiques de notre prospérité doit redevenir une priorité politique

Selon Luc Meyer, de larges pans des responsables politiques ne semblent pas s'intéresser aux bases économiques et financières de notre pays. Des termes comme la compétitivité ou les avantages comparés de notre place économique ne sont même pas des sujets dans le débat politique. *« Cela est une évolution qui doit nous préoccuper. Il est indispensable de nous intéresser à notre économie, notre place financière et la compétition fiscale si nous voulons préserver la bulle de prospérité à laquelle nous nous sommes tellement habitués. La diversification économique est le maître-mot pour l'avenir. »*, souligne Meyer.

Une situation conjoncturelle très tendue appelle une prise de responsabilité de la part du Gouvernement

Presque la moitié des entreprises artisanales de construction font preuve de carnets de commandes de moins de 3 mois et seront dès lors confrontées à court terme à une situation d'inactivité. L'effet direct d'une dégradation du marché des nouveaux logements

risque dès lors de se manifester sous forme d'une vague de faillites, qui au-delà d'un amincissement du tissu économique, s'accompagnerait de pertes d'emplois significatives, et par conséquent d'une hausse du chômage. Ce dernier élément ne doit en aucun cas être sous-estimé, alors que la construction risque de perdre nombre de salariés qualifiés. Un choc au niveau de l'offre en serait la conséquence au moment où la demande de logements se redressera, avec à la clé des augmentations substantielles des prix de vente et des loyers vu l'insuffisance de l'offre. Même si la relance serait au rendez-vous, suite à l'arrêt de projets de logements au niveau du gros-œuvre, les entreprises intervenantes des autres corps de métiers, notamment du parachèvement, devraient attendre des mois avant d'avoir à nouveau un niveau d'activités acceptable. Partant, Luc Meyer lance un appel au Gouvernement « *de prendre ses responsabilités et de préparer le terrain ensemble avec le secteur en vue de mesures temporaires et urgentes, visant à préserver le tissu des entreprises familiales concernées par le recul conjoncturel.* »

L'organisation du temps de travail devrait être une décision commune de l'employeur et des salariés

Comme tout secteur, l'Artisanat est confronté à une pénurie de main-d'œuvre. En même temps, beaucoup de salariés aspirent à un meilleur équilibre vie professionnelle – vie familiale. La politique réagit en multipliant les congés et d'autres formes de non-travail. Aux yeux de l'Artisanat cette démarche ne répond pas au défi de la flexibilisation qui consiste à faire émerger un modèle qui répond à la fois aux besoins du salarié qu'aux contraintes des entreprises. L'organisation du travail devrait être organisée entre employeurs et salariés au niveau de l'entreprise. « *C'est là, où des accords peuvent être trouvés qui tiennent compte des réalités des uns et des autres* », estime Meyer.

Par rapport à la proposition du LSAP quant à une réduction généralisée du temps de travail, l'Artisanat a une position claire. Face à un manque de main-d'œuvre, un marché du logement extrêmement tendu et une productivité stagnante, une réduction du temps de travail légal n'est pas une option.

L'Artisanat : un acteur important dans le domaine de la transition énergétique

L'Artisanat, avant tout les métiers de la construction et de la mobilité, sont les courroies de transmission de la transition énergétique.

La décarbonation de notre économie demandera des investissements énormes qui ne pourront pas être fournis par les seules entreprises. Dans ce contexte, les organisations artisanales revendiquent une politique d'aide ambitieuse qui doivent être à la hauteur des objectifs de réductions définis par la politique.

Le statut de l'indépendant : Abolir les discriminations

Concernant la revalorisation du statut de l'indépendant, le président lance un appel afin d'abolir les discriminations à l'égard des indépendants au niveau du droit de la sécurité sociale et du droit du travail. « *Les assurés indépendants paient l'impôt de solidarité et s'acquittent de leurs cotisations sociales. Il n'y a pas d'arguments valables de les traiter différemment des salariés.* »

Contact Fédération des Artisans

Christian Reuter

Secrétaire général adjoint

c.reuter@fda.lu

Contact Chambre des Métiers

Dina POST

Responsable Projets Marketing, Communication & Relations publiques

2, Circuit de la Foire Internationale

BP 1604 ☐ L-1016 LUXEMBOURG

Tél.: +352 42 67 67 - 281

E-mail: presse@cdm.lu